

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA CHAPELLE D'AUREC

Séance du 20 Janvier 2022
à 18 h 45

Nombre de membres	- afférents au Conseil Municipal	: 15	Date de la convocation : 14 Janvier 2022
	- en exercice	: 9	
	- présents	: 9	
	- excusés	6	

L'an deux mil vingt-deux le vingt janvier à 18 h 45, le Conseil Municipal de la Commune de LA CHAPELLE D'AUREC, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Éric PETIT, adjoint au Maire.

Présents : Éric PETIT, Véronique JANUEL, Adjoint.

Françoise GUERRIERI, Didier LHOSTE, Christian FAUVET, Éric GROS, David RODRIGUES, Stéphanie BLANCHARD, Boris RIGAUDON, Conseillers.

Excusés : Caroline DI VINCENZO, Yves DARLES, Yvette CHOL, Marie-Laure FAYARD, Jocelyne MONTET, Coralie RAVEL

- ✓ Désignation du secrétaire de séance : Véronique JANUEL
- ✓ Approbation à l'unanimité du compte-rendu du conseil municipal du 25 novembre 2021.

Monsieur Eric PETIT, adjoint au maire, qui préside la séance, en raison de l'absence de Mme le Maire pour raison de santé, informe le conseil municipal qu'il a été décidé de reporter l'ensemble des sujets mis à l'ordre du jour à une date ultérieure.

Seule la présente décision modificative budgétaire est soumise au conseil municipal, compte tenu des délais imposés pour son vote (au plus tard le 21 janvier) et sa transmission au contrôle de légalité.

1. Décision modificative n°01 / BUDGET COMMUNAL 2021

Monsieur Eric PETIT, adjoint au maire, indique qu'il y a nécessité de prendre une décision modificative avant le 21 janvier 2021 sur le budget 2021 pour mandater une somme de 858 € correspondant au dégrèvement de taxe foncière pour les jeunes agriculteurs, ainsi que des factures diverses de fonctionnement relevant du chapitre 011 pour une somme totale TTC 13 626,67 €.

Désignation	Dépenses	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT		
D-6247 : Transports collectifs	0,00 €	13 000,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0.00 €	13 000.00 €
D-6411 : Personnel titulaire	10 600,00 €	0,00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	10 600.00 €	0.00 €
D-7391171 : Dégrèv. Taxe foncière / propriété non bâties	0.00 €	1 000.00 €
TOTAL D 014: Atténuations de produits	0.00 €	1 000.00 €
D-022 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	3 400.00 €	0.00 €
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	3 400.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	14 000.00 €	14 000.00 €
Total Général	0.00 €	0.00 €

L'ordre du jour étant épuisé et aucune question n'étant soulevée, la séance est levée à 19h15.

Maire adjoint
Eric PETIT



Secrétaire de séance
Véronique JANUEL

